



Conseil économique et social

Distr. générale
3 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée : « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre
dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par la Nouvelle Association des femmes japonaises, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.



Déclaration

Depuis sa fondation en 1962, la Nouvelle Association des femmes japonaises milite notamment pour l'abolition des armes nucléaires, pour les droits des femmes et des enfants et pour la mobilisation solidaire des femmes du monde entier au service de la paix. En sa qualité d'organisation non gouvernementale, dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, la Nouvelle Association des femmes japonaises participe aux conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide des Nations Unies et aux sessions de la Commission de la condition de la femme. Elle se consacre à la promotion de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing et de tous autres accords internationaux relatifs à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes, aux niveaux international, régional et national. Se familiarisant avec lesdits instruments et les utilisant, environ 200 000 membres de la Nouvelle Association des femmes japonaises participent dans le pays à diverses campagnes pour accéder aux demandes des femmes dans les communautés et sur le lieu de travail.

La Nouvelle Association des femmes japonaises considère l'abolition des armes nucléaires comme le premier de ses cinq objectifs. En vue de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de mai 2010, elle a entrepris de recueillir des signatures pour la pétition demandant l'ouverture de négociations sur une convention internationale pour interdire et éliminer les armes nucléaires. Afin de faire connaître les conséquences réelles de l'emploi de la bombe atomique, ses membres ont également envoyé des photos sur le bombardement atomique à des organisations féminines et villes-sœurs dans le monde. Plus de 250 membres de la Nouvelle Association des femmes japonaises se sont joints à la délégation du Conseil japonais contre les bombes atomiques et à hydrogène (Gensuikyo), composée de 1 800 personnes, y compris 100 Hibakusha, survivants de la bombe atomique, pour participer à diverses initiatives qui ont rassemblé à New York plus de 1 500 organisations non gouvernementales de différents pays.

La délégation du Gensuikyo a apporté près de 7 millions de signatures, dont 1,5 million avaient été recueillies par des membres de la Nouvelle Association des femmes japonaises. Ces signatures ont été présentées directement au Président de la Conférence d'examen de 2010, Libran Cabactulan, et au Haut Représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Sergio Duarte, devant le Siège des Nations Unies, le 2 mai, jour précédant l'ouverture de la Conférence d'examen du TNP. Le 3 mai, dans ses observations liminaires, le Président Cabactulan s'est référé aux signatures en déclarant qu'elles montraient que les États parties devaient travailler dur et redoubler leurs efforts pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. En août, Ban Ki-moon, le premier Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à assister au Mémorial de la paix à Hiroshima, a pris la parole au cours de la cérémonie, demandant la conclusion d'une convention pour interdire et éliminer les armes nucléaires. Des initiatives concrètes ont permis de commencer à réaliser l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous pensons que les efforts déployés par la société civile, en collaboration avec des Hibakusha, au Japon et dans le monde entier pour continuer de demander l'abolition des armes nucléaires, ont été la force motrice qui a fait une différence.

Thème prioritaire : « l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent »

Le « rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2010 » constate que des progrès ont été accomplis depuis 1999 en ce qui concerne l'inscription des filles dans les écoles primaires et secondaires. D'un autre côté, en 2008 la Banque mondiale a déclaré que parmi la population ayant entre 20 et 24 ans, la participation des femmes à la vie active continuait à être plus faible que celle des hommes dans toutes les régions, montrant que le niveau d'études des femmes ne se traduisait pas par des possibilités d'emploi. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être employées en tant que travailleuses non régulières; au Japon, par exemple, 53,5 % des travailleuses sont non régulières et 69,5 % des personnes ayant des emplois non réguliers sont des femmes (Management and Coordination Agency, 2009). Bien que de plus en plus de femmes entreprennent des études supérieures, 73 % des pauvres qui travaillent et gagnent moins de 24 250 dollars sont des femmes (National Tax Administration Agency, 2009). Pendant la crise financière et la récession économique, les femmes continuent d'être les dernières à être embauchées et les premières à être mises à pied. Il conviendrait de rechercher une politique de rechange aux politiques économiques néolibérales.

Des défis existent encore en ce qui concerne la parité entre les sexes dans l'éducation; les écarts sont encore très larges dans les pays en développement et dans les régions rurales. Dans l'enseignement supérieur, les femmes sont sous-représentées dans les domaines scientifique et technologique.

Ces défis ont pour causes un effort insuffisant pour éliminer les stéréotypes sexuels, une faible participation des femmes aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions, et des politiques inadéquates ou un manque de politiques visant à remédier aux désavantages et à la discrimination auxquels font face les filles et les femmes. Il est essentiel d'accélérer la promotion et l'universalisation des accords internationaux et des instruments juridiques relatifs à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole facultatif, le Plan d'action de Beijing et les résultats de son processus de suivi, de manière à parvenir à l'égalité de fait dans la vie quotidienne des femmes.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi, nous aimerions souligner la nécessité d'adopter des mesures spéciales pour permettre aux femmes de continuer à travailler. Afin d'assurer que la grossesse et l'accouchement ou les soins dispensés aux membres âgés de la famille ne désavantagent pas les femmes, il est nécessaire d'améliorer la législation et les systèmes en vue de faciliter un partage égal des responsabilités familiales et professionnelles entre les femmes et les hommes. Des programmes d'éducation et des efforts de sensibilisation pour promouvoir l'égalité entre les sexes sont également importants.

La Nouvelle Association des femmes japonaises souligne la nécessité d'adopter une approche pour traiter des questions auxquelles fait face la communauté internationale dans son ensemble, telles que les changements climatiques, les catastrophes naturelles fréquentes, l'accroissement de la pauvreté et l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres. Si des difficultés financières nous empêchent de réagir maintenant, ces défis pourraient mettre en danger la survie de l'humanité et de la Terre. Cependant, l'Annuaire de 2010 de l'Institut

international de recherches pour la paix de Stockholm révèle que malgré la crise financière et la récession économique qui ont affecté la plupart des pays, en 2009 les dépenses militaires mondiales ont atteint près de 1 531 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,9 % en termes réels par rapport à 2008. L'affectation des ressources doit être considérablement modifiée.

La Nouvelle Association des femmes japonaises prie les gouvernements réunis à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme :

- De mettre en place et de renforcer les mécanismes, notamment une éducation gratuite et des incitations pour les parents, afin de garantir tous les droits de recevoir une éducation à tous les niveaux;
- De fournir des programmes d'enseignement et des manuels scolaires soucieux d'équité entre les sexes et des modèles féminins et masculins dans les domaines où l'un des deux sexes est sous-représenté;
- D'assurer que le niveau d'études des femmes soit directement lié à de meilleures possibilités d'emploi et d'améliorer les conditions de travail pour permettre aux femmes de continuer à travailler particulièrement grâce à des mesures visant à parvenir à un partage égal des responsabilités. Des installations et un système de congés payés pour la garde des enfants et les soins aux membres âgés de la famille sont importants et des efforts doivent être déployés pour accroître le nombre d'hommes prenant de tels congés et pour réduire les heures de travail. De reconnaître le travail non payé exécuté par les femmes. D'éliminer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes et de prendre des mesures temporaires spéciales pour accroître le nombre de femmes au niveau de la prise de décisions. De tenir les entreprises responsables d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans l'emploi;
- Conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, d'améliorer les mesures législatives et autres, notamment les programmes de sensibilisation pour éliminer les stéréotypes sexuels. De diriger les efforts collectifs déployés dans l'éducation, dans le domaine judiciaire et du maintien de l'ordre, dans l'administration publique et au parlement afin de renforcer la visibilité de la Convention en tant qu'outil pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes;
- De prendre des mesures temporaires spéciales et de mettre en place des systèmes électoraux axés sur la représentation proportionnelle pour accroître la participation politique des femmes, particulièrement au Parlement. Cela est essentiel pour parvenir à une éducation et à l'élaboration de politiques soucieuses d'équité entre les sexes;
- De s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de l'Article 26 de la Charte des Nations Unies et de réduire considérablement les dépenses militaires et de réallouer les ressources afin de satisfaire les besoins de l'homme dans le respect de l'environnement, notamment de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Thème de l'examen : « L'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des filles »

De nombreux rapports montrent que la violence contre les femmes et les filles demeure largement répandue alors que la discrimination à leur égard persiste. Les filles sont les plus vulnérables à la violence; jusqu'à 50 % des atteintes sexuelles sont commises contre des filles de moins de 16 ans (FNUAP, 2003). La Nouvelle Association des femmes japonaises aimerait rappeler que la plupart des victimes de l'esclavage sexuel perpétré par les militaires japonais au cours de la Seconde guerre mondiale étaient des adolescentes, qui ont souffert de dommages physiques et psychologiques tout le reste de leur vie. La mutilation génitale, les mariages forcés précoces, les meurtres d'honneur et d'autres formes de violence se poursuivent, privant les filles de la possibilité de se prendre en charge et d'être maîtresses de leur vie. La violence fondée sur le sexe commise contre les femmes lors des conflits et sous l'occupation militaire ou la présence militaire prévaut encore. Il doit être mis fin à l'impunité pour toute forme de violence.

La Nouvelle Association des femmes japonaises prie les gouvernements rassemblés à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme :

- De fournir activement un appui accompagné de plus de ressources à diverses initiatives, notamment à la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » lancée par le Secrétaire général;
- Conformément au droit international et aux traités relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, d'adopter ou d'améliorer des lois nationales interdisant la violence contenant de strictes dispositions relatives aux sanctions contre les auteurs de tels actes et des mesures de protection des victimes. De promouvoir l'éducation et de faire prendre conscience à un âge précoce du fait que la violence constitue une violation des droits de l'homme. De promouvoir une éducation sexuelle fondée sur la science accompagnée du concept de santé et de droits touchant à la procréation;
- De renforcer les restrictions juridiques relatives à l'utilisation d'images stéréotypées et à l'exploitation sexuelle des femmes dans les médias, y compris l'Internet;
- De traduire dans la pratique les résolutions 1325, 1802, 1888 et 1889 du Conseil de sécurité sur les femmes;
- De remédier à la pauvreté, au chômage et autres problèmes qui peuvent causer et favoriser la violence. De redéfinir la sécurité en se fondant sur le rejet de l'emploi de la force pour résoudre les conflits, et d'adopter une politique sécuritaire axée sur la sécurité de l'homme. D'œuvrer de concert pour délégitimer la guerre, qui est la pire forme de violence. À cette fin, il est essentiel que les femmes participent sur un pied d'égalité aux processus de prise de décisions concernant la paix et la sécurité.

Création de l'ONU-Femmes

La Nouvelle Association des femmes japonaises se félicite de la création de ONU-Femmes et de la nomination de Mme Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili, en tant que première Secrétaire générale adjointe, en espérant que cela donnera un élan aux initiatives entreprises par les Nations Unies pour promouvoir les objectifs « d'égalité entre les sexes, de paix et de développement ». Nous considérons que la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, la première à se tenir après le lancement d'ONU-Femmes, offre une excellente possibilité aux États Membres de réaffirmer leur engagement d'appuyer pleinement la nouvelle entité pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme en lui fournissant un financement et un personnel adéquats.

La Nouvelle Association des femmes japonaises se réjouit de travailler avec ONU-Femmes et réitère son engagement de renforcer le partenariat entre la société civile et les Nations Unies en vue de parvenir à un monde pacifique, juste et durable dans lequel tous les êtres humains peuvent jouir de leurs droits et vivre dans l'harmonie.
